



2022

Fédération Française de Baseball1& Softball

2022

N3**PROCES VERBAUX**

Mai Juin 2022

Recueil des délibérations, Actes & Décisions du Bureau Fédéral, du Comité Directeur et de l'Assemblée Générale

**Bureau fédéral
du 5 mai 2022 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Jean-Marie MEURANT, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h15, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie FédéraleContestation du 091016 - LISSES CRICKET CLUB

Le Bureau Fédéral juge la contestation de Lisses recevable, l'article 5 du compte rendu du 5 avril 2022 de la CNSC n'étant pas conforme aux règlements fédéraux en vigueur.

Au vu des éléments fournis et suivant l'avis de la CFJR, le Bureau Fédéral suspend sa décision à la réception de la feuille du match contesté.

Par conséquent, l'amende ainsi que le retrait de point au championnat émis par France Cricket sont suspendues en attendant la décision du Bureau Fédéral sur ce sujet.

II. CommissionsCFS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :
-FFBS_CFS_softball_PV12-2022_27-04-2022

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :
- CFSS_2022B07

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :
- Bulletin CNAB 2022B11 du 04.05.2022
- PV 02_2022 CNAB du 27.04.2022

Le Bureau Fédéral donne son accord de principe aux changements réglementaires proposés par la CNAB concernant une provision d'arbitrage pour le championnat de division 2.

Le Bureau Fédéral approuve comme nouveau membre de la CNAB François-Xavier Chaffois en son sein.

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :
- Bulletin CNAS N° 2022S09 du 4 mai 2022_v1.3

CFJ

Le Bureau Fédéral valide la proposition de la CFJ pour le choix des dates le 1er et 2 octobre 2022 comme date pour les plateaux Nord et Sud des opens de France 9U et lance l'appel à candidature pour ces événements.

III. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence au mois de juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.

**Comité Directeur
du 15 mai 2022 par consultation écrite**

Le vote a été ouvert du jeudi 12 mai 2022 au dimanche 15 mai 2022 16h via l'application Balotilo.

Membres ayant pris part aux votes (10) : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Damien GUIONIE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

Membres n'ayant pas pris part aux votes (8) : Prebagarane BALANE, Vincent BIDAUT, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Frédéric KERBECHÉ, Nora KHEMACHE, Stéphanie KUNTZ, Anne-Marie MOREL.

I. CommissionsCFJR

Le Comité Directeur approuve les modifications de l'annexe 12 des Règlements généraux des épreuves sportives softball relative au Règlement sportif du Challenge de France de Softball, préparées par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

Résultats du vote :

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :

Oui : 10

Non : 0

Ne se prononce pas : 0

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés.

**Bureau fédéral
du 31 mai 2022 en téléconférence**

Membres ayant participé à la réunion : Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTELEGRAND, Damien GUIONIE, Fouzia SAIDI, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET.

Membres invités : Stephen LESFARGUES, François COLLET.

À 19h35, il est constaté la présence de 7 membres, le Bureau Fédéral peut valablement délibérer.

I. Vie Fédérale

Appel du club des Boucaniers de La Rochelle contre la décision de la CFS du 3 mai 2022

Le bureau Fédéral suit l'avis de la Commission Fédérale Juridique et Règlementation et décide :

- d'infirmier la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende et la défaite par pénalité donné à l'équipe de La Rochelle 2 au titre de la présence d'un joueur sans licence compétition,
- de confirmer la décision de la CFS en ce qui concerne l'amende de 400 € pour le Club de La Rochelle 2 (un joueur concerné sur deux rencontres) au titre de l'absence de 12 joueurs sur la feuille de match.

Le Bureau Fédéral demande à la CFS de rétablir le résultat du match du 01/05/2022 entre Bréal et La Rochelle 2 obtenu sur le terrain et qu'il en soit fait mention sur le prochain PV de la CFS et de supprimer la mention « *Utilisation de joueur non qualifié (30.09) 150 € (Par rencontre et joueur) ainsi que par une défaite par pénalité pour le club fautif.* »

II. Commissions

CFS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFS :

- COMMUNIQUE_ROSTER Challenge de France
- FFBS_CFS_PV12
- FFBS_CFS_PV13
- FFBS_CFS_softball_PV13-2022_04-05-2022_v2
- FFBS_CFS_softball_PV14-2022_11-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV15-2022_18-05-2022
- FFBS_CFS_softball_PV16-2022_25-05-2022

Le bureau Fédéral demande que la mention « *Décompte des lancers, nous n'avons pas les feuilles...hormis le comptage de Sénart* » du PV FFBS_CFS_PV14 soit retiré et que cette précision soit faite sur le prochain PV.

Le bureau fédéral approuve les PV FFBS_CFS_PV11 et FFBS_CFS_PV14 sous réserve des modifications demandées.

CFSS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CFSS :

- CFSS_2022B08
- CFSS_2022B09
- CFSS_2022B10
- CFSS_2022B11

CNAB

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAB :

- Bulletin CNAB 2022B12 du 11.05.2022
- Bulletin CNAB 2022B13 du 18.05.2022

CNAS

Le Bureau Fédéral approuve tous les documents fournis par la CNAS :

- Bulletin CNAS N° 2022S10 du 13 mai 2022_v1.4
- Bulletin CNAS N° 2022S11 du 18 mai 2022_v1.0 1
- Bulletin CNAS N° 2022S12 du 25 mai 2022_v1.0

III. Vie Fédérale

Organisation de tournoi

La ligue de Nouvelle-Aquitaine rend compte au Bureau Fédéral de l'organisation de tournoi « Soft des plages » organisés les 30-31 juillet 2022 et 13-14 août 2022 sur la commune d'Andernos et les 20-21 août 2022 sur la commune d'Anglet. Ces tournois verront la participation d'équipes venant d'Espagne et/ou de Grande Bretagne.

Le Bureau Fédéral a pris note l'organisation de ces tournois amicaux, et demande aux organisateurs de respecter les conditions sanitaires COVID 19 définies par le gouvernement français qui seront en vigueur à ce moment-là, valable pour l'ensemble des participants.

Demande de la Guerche sur une participation à un tournoi aux Etats-Unis

Le Bureau Fédéral a pris note de l'intention du club de La Guerche de Bretagne de se déplacer aux Etats-Unis du 14 au 31 juillet 2022 afin de participer au tournoi 18U de FREEPORT (USA, Pittsburgh) du 26 au 30 juillet 2022 et donne son aval à la participation de l'équipe du club en prenant les dispositions administratives nécessaires au voyage et de suivre les conditions sanitaires en vigueur aux Etats-Unis.

Le Bureau Fédéral recommande de s'inscrire sur la plateforme ARIANE du ministère des Affaires Etrangères afin d'avoir des informations et d'être renseigné en temps réel des consignes de sécurité du pays de destination (<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/tildariane/dyn/public/login.html#>) et de

suivre les recommandations du Ministère des Affaires Etrangères pour un déplacement aux Etats-Unis (<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/etatsunis/>).

IV. Comité Directeur

Le prochain Comité Directeur, se réunira par visioconférence le 23 juin 2022.

Ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Approbations des P.V.
- Commissions
- D.T.N.
- Demandes
- Vie Fédérale
- COVID-19
- Divers

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h35.

Comité Directeur du 17 juin 2022 par consultation écrite

Le vote a été ouvert du mardi 14 juin 2022 au vendredi 17 juin 2022 à 12h via l'application Balotilo.

Membres ayant pris part aux votes (14) : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Christelle BONAVITA, Fabien CARRETTE- LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Véronique GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean- Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

Membres n'ayant pas pris part aux votes (3) : Frédéric KERBECHE, Stéphanie KUNTZ, Anne-Marie MOREL.

I. Commissions

CFJ

Le Comité Directeur décide d'attribuer les droits d'organisation des Opens de France de Beeball 9U Rookie 2022 aux clubs de Savigny-sur-Orge et de Perpignan.

Résultats du vote :

Participation : **82%** (14 votes exprimés)

Évènements »

Résultats

Traces des votes exprimés

Quelle candidature retenez-vous pour l'Open de France de Beeball 9U 2022 - Nord ?

Nombres de voix :

Savigny-sur-Orge (recommandation de la CFJeunes)	12
Domont	2
Montigny-le-Bretonneux	1

Quelle candidature retenez-vous pour l'Open de France de Beeball 9U 2022 - Sud ?

Nombres de voix :

Perpignan (recommandation de la CFJeunes)	12
Pineuilh	2

Comité Directeur du 23 juin 2022 en téléconférence

Membres présents : Christelle BONAVITA, Véronique GRISOT-GARBACZ, Damien GUIONIE, Nora KHEMACHE, Jean-Marie MEURANT, Patrick MILLIO, Anne-Marie MOREL, Sylvain PONGE, Thierry RAPHET, Fouzia SAIDI, David TEN EYCK.

Membres absents excusés : Vincent BIDAUT, Marie-Christine BINOT, Fabien CARRETTE-LEGRAND, Emmanuel DANG VAN, Frederic KERBECHÉ, Stéphanie KUNTZ.

Assistent également : Stephen LESFARGUES, François COLLET, Elliot FLEYS, Noémi CHEVALIER-MICHON.

I. Ouverture, Actualités

Il est constaté à 19h07 que 11 membres étant présents, le Comité Directeur peut valablement délibérer sous la présidence de Thierry RAPHET.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Le Comité directeur a pris acte de la démission de Prebagarane BALANE du comité Directeur FFBS, ainsi que de sa démission de membre de la Commission de répartition des fonds.

II. Ordre du jour

Le Secrétaire Général rappelle l'ordre du jour :

- Ouverture, Actualités
- Ordre du jour
- Approbations des P.V.
- Commissions
- Direction Technique Nationale
- Demandes
- Vie Fédérale
- Divers

Le Comité Directeur valide l'ordre du jour à l'unanimité.

III. Approbations des P.V.

Le Comité Directeur approuve les PV suivants : PV CD FFBS 28_04_2022 PV-CD-FFBS-15-05-2022 PV-CD-FFBS-17-06-2022 PV BF 2022_05_5 PV BF 2022_05_31

IV. Commissions

CNAB

Le Comité Directeur approuve des Bulletins de la CNAB : Bulletin CNAB 2022B14 du 01.06.2022
Bulletin CNAB 2022B15 du 09.06.2022 Bulletin CNAB 2022B16 du 15.06.2022 Bulletin CNAB 2022B17 du 22.06.2022

CNAS

Le Comité Directeur approuve des Bulletins de la CNAS : Bulletin CNAS N° 2022S13 du 1er juin 2022_v1.0 Bulletin CNAS N° 2022S14 du 8 juin 2022_v1.2 Bulletin CNAS N° 2022S15 du 15 juin 2022_v1.1 Bulletin CNAS N° 2022S16 du 22 juin 2022_v1.1

CFSS

Le Comité Directeur approuve des Bulletins de la CFSS : CFSS_2022B12 CFSS_2022B13 CFSS_2022B14 CFSS_2022B15

CFS

Le Comité Directeur approuve les PVs 15 à 19 de la CFS : FFBS_PV15_CFS_2022
FFBS_PV16_CFS_2022 FFBS_PV17_CFS_2022
FFBS_CFS_softball_PV17-2022_01-06-2022 FFBS_CFS_softball_PV18-2022_08-06-2022 FFBS_CFS_softball_PV19-2022_15-06-2022

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité l'attribution des droits d'organisation des événements suivants :

- Challenge de France de Baseball 2023 (18 au 21 mai) aux clubs de Sénart (site principal) et Limeil-Brevannes (deuxième site)
- Challenge de France Masculin de Softball 2023 (6 au 8 mai) au club de Rouen
- Challenge de France Féminin de Softball 2023 (27 au 29 mai) au club d'Evry- Courcouronnes

- All-Star Game Baseball 2023 (14 juillet) au club de Metz et remercie l'ensemble des clubs candidats à l'organisation de ces manifestations.

CFJeunes

Le Comité Directeur ouvre l'appel à candidature pour les manifestations suivantes:

- Interligues Little League Baseball 12U Major et 15U Senior, attribution double pour 2023 (24 au 27 août) et 2024 (22 au 25 août)

Suite aux échanges du séminaire du Comité Directeur de mars dernier, la CFJeunes propose au Comité Directeur d'étudier la création d'Interligues Little League Softball dissociées des Interligues Baseball ainsi que d'analyser l'évolution possible des compétitions jeunes existantes en lien avec la CFS. Le Comité Directeur valide à l'unanimité cette proposition.

CFFi

Le Comité Directeur prend connaissance de la situation budgétaire au 31 mai 2022.

Départ de Véronique GRISOT-GARBACZ, le nombre de votants passe à 10.

CFJR

Le Comité Directeur se prononce à l'unanimité moins une abstention, favorablement sur les textes préparés par la Commission Fédérale Juridique et Réglementation en accord avec les organes et commissions de la Fédération concernés.

L'abstention concerne le point sur la demande de fourniture de justificatif d'identité pour les joueurs mineurs de 16 ans et plus.

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée d'établir l'annexe réglementation du présent Comité Directeur en reprenant in extenso les textes votés et de préparer les modifications réglementaires consécutives à la suppression de l'obligation de contrôle d'identité par les arbitres et commissaires techniques afin de les soumettre aux votes lors d'une réunion ultérieure du Comité Directeur pour une entrée en vigueur au 1er janvier 2023.

Retour de Véronique GRISOT-GARBACZ, le nombre de votants passe à 11.

V. Direction Technique Nationale

Prévention de la sécurité des joueurs en Softball :

La direction technique nationale préconise :

- la mise en place obligatoire dans nos règlements, dès 2023, de la grille lanceur pour toutes les catégories de genre.
- la mise en place obligatoire dans nos règlements, dès 2023, de la grille pour infielders (1ère/3ème) et casque avec grille pour frappeurs catégories jeunes.
- la préconisation de casque avec grille, dès 2023, pour un frappeur dans la catégorie 19 ans et plus

Formation CT :

Le DTN présente aux élus l'évolution de la formation des commissaires techniques fédéraux :

- Évolution vers un seul niveau de certification
- Formalisation (articulation formation et certification réalisé et refonte guide CT en cours)
- Accessibilité ressources sur la plateforme Claroline de l'INFBS

Qualiopi :

Le DTN fait un point de situation sur la certification Qualité Qualiopi qui est obligation depuis le 1er janvier 2022 pour tous les organismes réalisant des actions de formation, des bilans de compétence, de la VAE et des actions de formation par apprentissage et pour lesquelles ils voudraient bénéficier de fonds publics ou mutualisés.

C'est un gage de qualité auprès des usagers de notre fédération. La direction technique nationale et l'INFBS travaillent sans relâche pour obtenir ce label.

La FFBS doit démontrer, convaincre, attester, de la qualité des processus de formation mis en œuvre pour le développement des compétences aux travers de la formation professionnelle et de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Aina RAJOHNSON travaille sur ce dossier long et chronophage.

Le cadre et processus sont définis, la mise en forme des documents, la restructuration du site et page INFBS du site fédéral, en cours.

CNAS :

Le DTN rappelle que la direction technique nationale assure l'intérim de cette commission pour la saison 2022. Il est primordial que les acteurs de l'arbitrage Softball prennent progressivement le relais pour la saison 2023.

Être en nombre permettra une meilleure répartition des tâches, à hauteur du temps que chacun peut y consacrer et des compétences maîtrisées. La direction technique nationale fera en sorte que la transition soit la plus constructive et la plus efficace possible.

Protocole commotion :

Le DTN informe que des travaux sont engagés, en lien avec la CF Médicale et la direction technique nationale, sur un protocole commotion pour l'ensemble de nos disciplines pour la saison 2023.

RH :

Le DTN annonce l'arrivée de Charline Gartner à la direction technique nationale au 1er septembre 2022, comme conseillère technique nationale.

VI. Vie Fédérale

Affiliation

Le Comité Directeur valide l'affiliation du club Martinique Cricket Club, présidé par M. Joseph Kenneth, sis Domaine Chateau Gaillard 97229 Les Trois-Ilets, sous le numéro 972001.

Le Comité Directeur refuse l'affiliation du Suresnes Cricket Club qui avait été prononcée à titre provisoire, le club ayant retiré sa demande d'affiliation.

Mise en sommeil

Le Comité Directeur valide la mise en sommeil des clubs suivants, à jour de leur cotisation annuelle 2022 :

- 086003 LES REBEL'S DE CHATELLERAULT
- 099003 BECKERICH HEGDEHOGS
- 973002 BASEBALL CLUB DE KOUROU
- 988001 AS UNC SECTION BASEBALL5

Le Comité Directeur décide de réserver sa décision pour les clubs suivants qui ont également demandé leur mise en sommeil mais ne sont pas encore à jour de leur cotisation fédérale pour la saison 2022 :

- 075035 Club Sportif Eelavar France
- 078013 CHÂTEAU DE THOIRY CRICKET CLUB
- 098016 OLYMPIQUE DE NOUMÉA SECTION BASEBALL LES BRAVES

Radiation

Conformément à l'article 5.2 du Règlement intérieur fédéral, le Comité Directeur prononce la radiation des clubs suivants, dont la cotisation annuelle 2022 reste impayée malgré plusieurs relances et un rappel de la Trésorerie générale :

- 016006 CRICKET CLUB DE MANSLE CHARENTE
- 023001 WOLVES BASEBALL CLUB GUÉRET
- 034012 MIDI CRICKET CLUB
- 093030 FRIENDS CLUB AUBERVILLIERS
- 098007 Lion's baseball

Le Comité Directeur décide de réserver sa décision pour le club suivant, en sommeil en 2021, pour lequel une reprise d'activité est envisagée :

- 050012 FUN SOFTBALL BASEBALL PAYS GRANVILLAIS

Comités Départementaux

Les Comités Départementaux sont des associations Loi de 1901 constituées des clubs présents sur leur territoire. Conformément à la Loi de 1901, ces associations doivent être constituées de deux membres minima. En conséquence, les Comités Départementaux suivants sont mis en sommeil :

- 912625 - Comité Départemental de la Drome (26)
- 918521 - Comité Départemental de Vendée (85)

Dispositif Pass Découverte

Créé en 2021 afin d'aider les clubs à attirer de nouveaux pratiquants à l'occasion de l'assouplissement des mesures sanitaires et de préparation de la rentrée, le Comité Directeur décide de renouveler en 2022 le dispositif du Pass Découverte.

Ce dispositif permet à un club d'offrir à tout nouveau pratiquant (jamais licencié auparavant) l'opportunité de venir s'entraîner et de participer à ses activités hors matchs (amicaux ou compétition), tournois, open ou toutes autres formes de rencontres sportives opposant le club à un autre.

Le Pass sera disponible à compter du 27 juin 2022 et valable jusqu'au 31 août 2022, au tarif de cinq euros. Le club devra le saisir sur E-Licence et devra obtenir du bénéficiaire une décharge de responsabilité en cas de complication médicale.

La Commission Fédérale Juridique et Réglementation est chargée de modifier en conséquence les règlements généraux par la création d'un

article 31bis relatif au Pass Découverte ainsi que la circulaire financière 2022/1, et de mettre à jour en ce sens l'annexe réglementation du présent Comité Directeur.

Open de France de Baseball5 2023

Elliot FLEYS présente les dossiers de candidature reçus pour l'Open de France de Baseball5 2023. Après échange, le Comité Directeur décide de retenir deux dossiers pour une phase complémentaire de consultation avant attribution finale, ceux de Bron-Saint-Priest et de Clermont-Ferrand.

Club MVP - Partenariat AWA

Le Comité Directeur valide la convention de partenariat entre la Fédération et AWA pour la promotion du logiciel de comptabilité BasiCompta auprès des clubs et organes déconcentrés et la prise en charge des frais de formation d'un référent par structure utilisatrice de la solution qui rejoint le dispositif Club MVP.

Labellisation

A la suite de travaux engagés par la Commission Fédérale Sport et Tous et le siège fédéral, le Comité Directeur valide le projet de mise en place d'un label Club Ecole visant à valoriser le travail fourni par les clubs quant au développement de la pratique « Jeunes ».

Les critères proposés seront finalisés par la CFST et les niveaux de labellisation affinés. L'objectif étant de mettre en œuvre une première campagne dès 2023, basée sur les données licenciées et sur les projets des clubs 2022.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h22.